

Le bulletin

Anthisnes – Bagnée – Berleur – Coibehay – Hestieux – Hody – Houchenée – Lagrange – La Ramée – La Rock
Les Floxhes – Limont – Moulin – Rapon – Targnon – Tavier – Tolumont – Viegeay – Vien – Villers-aux-Tours – Xhos



Maison communale (Secrétariat et CPAS) – Cour d'Omalius 1 à Anthisnes



Conteneurs enterrés (p. 9)



Crèche communale (p. 10)



Ecole de Villers (p. 12)

	Marc TARABELLA PS-IC	rue du Centre 20 4160 Anthisnes 04 383 60 91 – 0477 77 01 66 marc.tarabella@anthisnes.be	Bourgmestre en charge de la présidence du Conseil communal, de l'Etat civil, des Cultes, des Cimetières, de la Sécurité et de la Prévention (police, pompiers, plan d'urgence, etc.), de la Mobilité, du Personnel communal, de l'Agriculture, du Développement durable et des Solidarités Nord-Sud (commerce équitable, etc.), du Comité de concertation commune – CPAS, de la Participation citoyenne, des Associations patriotiques
	Michel EVANS PS-IC	rue du Centre 28 4160 Anthisnes 04 383 66 18 – 0476 84 43 15 michel.evans@anthisnes.be	1^{er} Echevin en charge du Budget et des Finances, de l'Environnement (eaux, forêts, déchets, économie d'énergie, patrimoine naturel), de la Jeunesse, des Aînés, de la Santé et des Sports.
	Toni PELOSATO PS-IC	rue Achille Lejeune 25 4160 Anthisnes 04 383 72 60 – 0475 64 01 56 toni.pelosato@anthisnes.be	Echevin en charge de l'Enseignement, de la Culture (Bibliothèque publique, ASBL Ferme de Tavier, etc.), de la Petite Enfance et de l'Accueil extrascolaire, de la Citoyenneté, des Technologies de l'Information et de la Communication.
	Francis HOURANT PS-IC	chemin des Patars 65 4163 Limont 04 371 51 62 – 0476 91 33 91 francis.hourant@anthisnes.be	Echevin en charge des Travaux (patrimoine communal, propreté publique, espaces verts), de l'Aménagement du Territoire (urbanisme, primes à l'habitat, patrimoine classé, PPPW), de l'Economie (commerces, PME, artisanat, économie sociale, tourisme), de l'Information et de l'Avouerie-Maison des Associations.
	Yolande HUPPE PS-IC	cour des Mähnedjes 5 4163 Hestreux 0486 65 92 19 yolande.huppe@anthisnes.be	Présidente du CPAS et en charge, au Collège communal, des Affaires sociales, du Logement, de l'Emploi, de l'Egalité Hommes – Femmes et du Plan de Cohésion sociale.
	Mélanie COLLINGE PS-IC	rue Henri Fays 40 4160 Anthisnes 0494 59 21 33 melanie.collinge@anthisnes.be	Conseillère communale – chef de groupe PS-IC
	Aimé CLOSJANS PS-IC	rue des Martyrs 23 4162 Hody 0497 44 03 37 aime.closjans@anthisnes.be	Conseiller communal
	Pol WOTQUENNE PS-IC	rue Vieux Tige 26 4161 Villers-aux-Tours 0475 32 12 00 pol.wotquenne@anthisnes.be	Conseiller communal
	Katia VISSE PS-IC	chemin dèl Haye li Dame 18 4160 Anthisnes 04 376 72 10 – 0478 62 20 51 katia.visse@anthisnes.be	Conseillère communale
	Nicolas SOUGNE PS-IC	Chienrue 13 4160 Anthisnes 0478 73 39 33 nicolas.sougne@anthisnes.be	Conseiller communal
	Lina SERVELLO PS-IC	rue du Vieux Tige 4 4161 Villers-aux-Tours 0474 29 19 17 lina.servello@anthisnes.be	Conseillère communale
	Françoise TRICNONT-KEYSERS MR-IC	rue des Martyrs 17 4162 Hody 0477 87 96 15 francoise.keysers@anthisnes.be	Conseillère communale – chef de groupe MR-IC
	Bernard de MALEINGREAU MR-IC	rue de Mont 13 4160 Anthisnes 0495 21 39 43 bernard.de.maleingreau@anthisnes.be	Conseiller communal
	René HARRAY MR-IC	rue Arthur Piroton 23 4160 Anthisnes 04 383 70 21 rene.harray@anthisnes.be	Conseiller communal
	Camille GUILMOT MR-IC	rue du Thier 10 4160 Vien 04 383 64 95 – 0473 61 81 00 camille.guilmot@anthisnes.be	Conseillère communale
	Jean-Luc DUCHESNE PS-IC	rue Belle Vue 41 4160 Anthisnes 0477 804 693 jean-luc.duchesne@anthisnes.be	Conseiller CPAS – Membre du Comité permanent
	Christelle COLLETTE PS-IC	rue Pas Bayard 26 4163 Berleur 0472 89 28 66 christelle.collette@anthisnes.be	Conseillère CPAS
	Carine LODEWYCKX PS-IC	Lagrange 69 A 4160 Anthisnes 0476 435 835 carine.lodewyckx@anthisnes.be	Conseillère CPAS – Membre du Comité permanent
	Michel URBAIN PS-IC	rue du Village 38 4161 Villers-aux-Tours 0473 91 96 89 michel.urbain@anthisnes.be	Conseiller CPAS
	Christine PALUSZKIEWICZ PS-IC	rue du Village 44 4161 Villers-aux-Tours 04 383 77 84 christine.paluszkiewicz@anthisnes.be	Conseillère CPAS
	Nicolo GAGLIARDO PS-IC	La Rock 13 4160 Anthisnes 0475 664 005 nicolo.gagliardo@anthisnes.be	Conseiller CPAS
	Marie-Claire SPINEUX MR-IC	rue du Village 84 4161 Villers-aux-Tours 04 383 66 97 marie-claire.spineux@anthisnes.be	Conseillère CPAS
	René HARRAY MR-IC	rue Arthur Piroton 23 4160 Anthisnes 04 383 70 21 rene.harray@anthisnes.be	Conseiller CPAS



Editeur responsable : **Collège communal**, Administration Communale,
Cour d'Omalius 1 à 4160 Anthisnes


Coordination : **Francis Hourant**, Echevin de l'Information

Maquette et mise en page : www.stereotype.be

DD sigle rappelant qu'il s'agit d'une action qui s'inscrit dans le cadre du développement durable

Ont collaboré à ce numéro : Aimé Closjans, Bénédicte Debaille, Justine Dewez, Michel Evans, Christian Fagnant, Cécile François, Aude Harray, Francis Hourant, Solange Julien, Marcel Sauvage, Toni Pelosato, Marc Tarabella, Françoise Tricnont-Keysers, Antonin Wautélet, Pol Wotquenne / Les enseignantes des Ecoles communales Académie Ourthe-Vesdre-Amblève (Renaud Mouglin), ASBL Avouerie – Maison des Associations (Frédéric Schenk, Evelyne Tissot), Li Mohe à l'Orlodje (Pierre-Jean Henrottin), SPW, Patro de Tavier, Gaël Brennenraedts (Patro).

 www.facebook.com/anthisnes  <http://twitter.com/anthisnes>

 www.anthisnes.be – info@anthisnes.be

Le Bulletin communal est imprimé avec une encre végétale et alimentaire. Le blanchiment du papier choisi respecte la norme ECF (sans chlore élémentaire). **DD**

par Francis HOURANT

L'EDITO

130 ans d'Histoire ont trouvé leur épilogue avec le déplacement de l'Administration communale vers la ferme d'Omalius.

Bâtiment néo-classique érigé entre 1886 et 1888 par l'architecte E. Demany de Liège, la désormais ancienne Maison communale avait été agrandie en 1984 après la fusion des communes. Désormais, il sera uniquement dédié aux classes maternelles et primaires.

Ce déménagement est l'aboutissement d'un travail acharné de 20 ans. C'est en 1998 que j'ai pour la première fois évoqué ce projet devant notre Bourgmestre Marc Tarabella. Je tiens à le remercier de la confiance qu'il m'a accordée alors que le pari semblait fou.

Il serait trop long d'évoquer ici toutes les étapes par lesquelles nous sommes passés pour réussir à sauver cet ensemble de très grande qualité architecturale. Acquis par l'Institut du Patrimoine wallon en 1999, il a encore fallu convaincre administrations et cabinets ministériels, – je ne compte plus le nombre de Ministres qui ont entendu parler de ce dossier –, et surtout un partenaire privé, Thomas & Piron. Il a aussi fallu l'extraordinaire qualité des agents communaux pour arriver au bout de toutes les procédures. Je tiens à mettre ici en exergue le travail du premier d'entre-eux, le Directeur général Christian Fagnant. Ils doivent être remerciés chaleureusement.

Ce projet n'est pas non plus qu'une simple opération de conservation du patrimoine bâti. Si la majorité communale s'y est tant investie, c'est parce qu'il y avait à la fois ambition pour notre commune et raison quant aux besoins à rencontrer.

Raison d'abord. Les employés communaux doivent travailler dans des conditions dignes du XXI^e siècle pour pouvoir vous rendre les services que vous êtes en droit d'attendre. Et réunir Secrétariat communal et CPAS va permettre des économies de gestion. De plus, l'école devenait trop petite et des conteneurs ne sont pas la solution. Nous avons fait d'une pierre deux coups.

Les calculs ont démontré que cette restauration coûterait moins cher à terme que d'ériger un nouveau bâtiment, grâce aux nombreux subsides obtenus et aux recettes générées par les 30 logements de Thomas & Piron. Au moins 100 nouveaux habitants viendront grossir notre population dans les 8 ans à venir.

Ambition enfin. Cette augmentation démographique a été un des arguments pour convaincre SPAR de s'installer à Anthisnes et permettre de relancer le commerce de proximité. Et, nous sommes convaincus que cet ensemble architectural rare avec les deux fermes rénovées va attirer des visiteurs, amoureux du patrimoine et de la nature. Cela contribuera sans doute à encore favoriser le tourisme vert bien utile à l'Horeca balbutiant, créer des emplois et vous offrir des services en plus.

par Marc TARABELLA

LE MOT DU MATEUR

En cette édition printanière, je souhaite vous entretenir du festival des Anthinoises (il n'y a pas de faute d'orthographe) qui va vivre sa dixième édition! Je me souviens de ce jour où Pierre-Jean Henrottin et André Posel, deux concitoyens vivant au hameau de La Rock, m'ont demandé un rendez vous pour m'expliquer un projet... C'était en 1999, au siècle dernier. Ledit projet était d'organiser un festival de musique celtique rock avec beaucoup d'animations se passant essentiellement sous chapiteau, mais aussi à l'Avouerie, dans la rue et aussi à la salle de la Coupole (vénérable institution anthisnoise dont la salle se situait à l'arrière des actuelles boulangerie et pizzeria). Je me souviens aussi d'une motivation particulière qui était de faire se produire à Anthisnes un groupe dont ils étaient fans: EV provenant de Nantes!

J'accueillis leur souhait avec bienveillance, me disant que notre rôle en tant que commune était non seulement d'initier des projets et de les réaliser mais aussi de faciliter et d'aider des associations même naissantes comme Li Mohe à l'Ôrlojje (La mouche dans l'horloge) à développer leur projet contribuant à diversifier l'offre culturelle en nos villages. J'en parlai au collège communal suivant et l'enthousiasme fut partagé unanimement pour les aider logistiquement à monter le festival en assurant la sécurité. De nos jours, l'aide est aussi quelque peu financière que ce soit par une modeste contribution communale et aussi l'aide dans la recherche de sponsors publics dont le principal est la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La première édition eut lieu les 28, 29 et 30 avril 2000 et fut un succès. Plus ou moins 4.000 personnes étaient venues se divertir à Anthisnes dans une superbe ambiance. Les Editions suivantes ont connu un succès grandissant et le cap des 20.000 visiteurs, venant parfois de très loin au delà de nos frontières nationales, est approché ou peut-être dépassé selon les millésimes. Aujourd'hui, lors du week end des Anthinoises, le village vibre au rythme de la musique de dizaines de concerts, des artisans présents dans l'avenue de l'Abbaye, d'associations locales qui s'occupent de la nourriture en bonne intelligence avec les organisateurs restés locaux. Je me permets aussi de mentionner la Brasserie Dubuisson, la plus ancienne brasserie de Wallonie dirigée par la 8^{me} génération de la famille, et dont le directeur commercial Marc Lemay se plaît à passer le week end à Anthisnes pour l'amusement car la cuvée des Trolls n'a plus besoin de publicité.

Pour conclure, je veux féliciter les *Pères fondateurs* précités, leur épouse, ceux et celles qui sont là depuis le début et celles et ceux qui ont rejoint l'équipe, les différents responsables au cœur de la préparation qui demande plus d'un an et demi et puis, last but not least, les centaines de bénévoles qui se mobilisent durant tout le week end et sans qui la fête ne pourrait avoir lieu.

Que cette dixième édition soit une fête pleinement réussie!

LE MOT DU MR-IC

Le plein emploi en Wallonie, une utopie?

Tous les gouvernements qui se succèdent s'efforcent de relancer l'emploi et donc de diminuer le nombre de chômeurs.

Le Gouvernement fédéral actuel en a d'ailleurs fait une de ses priorités. En juin 2017, le Bureau du Plan, organe indépendant, a estimé que 262.000 emplois seront créés en Belgique entre 2017 et 2022, selon les perspectives économiques et les mesures diverses visant à favoriser la création d'emplois.

Cette évolution positive ramènerait donc le taux de chômage au plus bas depuis les années 80. C'est rassurant pour nos jeunes qui espèrent entrer rapidement dans la vie active.

Il est par contre interpellant de constater qu'un grand nombre d'offres d'emploi ne trouvent pas *preneur*.

Sur base des statistiques du S.P.F. Economie, en Wallonie, 26.087 offres d'emploi n'ont pas trouvé preneur au cours du premier trimestre 2017.

Certains secteurs d'activités sont particulièrement concernés par la pénurie de candidats aux postes vacants.

Dès lors, ne devrait-on pas reconsidérer et adapter notre enseignement à la réalité de terrain ? Poser la question, c'est déjà y répondre.

LE MOT DU PS-IC

Pourquoi tant de difficultés à associer leadership et éthique?

Les libéraux bruxellois ont des doutes mais réclament un leadership fort, ce qui tombe bien... Pour mémoire les derniers leaderships forts les plus marquants que nous avons connus (principalement au siècle dernier) ne nous ont pas laissés de bons souvenirs ... L'éthique vise à soigner l'humain, nourrir son humanité (souci de la personne). Le leadership vise la performance de l'organisation où l'individu est un moyen et non une fin (motivation au service de l'organisation). Compatible?

On présume que le leadership est par définition, bon, moralement bon. Le leadership acquiert son sens par son caractère éthique. Les leaders seront compétents et pénétrés d'une intégrité morale supérieure. Pour que la dimension éthique d'une action émerge, la question ultime et unique peut se résumer ainsi: *Ce que nous sommes en train de décider ici, maintenant, contribue-t-il à faire grandir notre humanité?*

Le leadership éthique est une pratique sociale qui intègre la réflexion et l'action. Au cœur de cette pratique se trouve l'exercice du jugement professionnel basé selon trois dimensions éthiques: premièrement, la justice, la sollicitude et la critique; ensuite, il s'inscrit dans un processus de conscientisation qui se veut optimal et continu; enfin, il est une capacité qui permet de mieux cerner les enjeux éthiques, les conflits de valeurs et de normes afin de trouver ce qui est éthiquement juste et acceptable de faire et ce de manière responsable.

Pour actualiser un leadership éthique, il est d'indispensable d'avoir courage et authenticité, volonté d'améliorer et transformer, un environnement de travail permettant l'exercice du leadership éthique c.à.d. une culture de l'éthique, une organisation du travail adéquate et une exacte approche de gestion.

Les bénéfices observés sont confiance et engagement au travail, augmentation des conduites éthiques (diminution des comportements douteux, engagement de l'équipe à la hausse...), maturité organisationnelle et plus grande cohérence par l'instauration d'une culture éthique, amélioration des relations au travail par une autonomie responsable.

En conclusion, *Le leadership éthique appelle à l'initiative et à la responsabilité plutôt qu'à l'obéissance. Il représente un puissant levier de transformation reposant sur le savoir-être (intégrité) et un meilleur vivre ensemble (collaboration). Lorsqu'il peut se déployer, il intègre un style de gestion conscientisé qui sert à bâtir une organisation plus humaine, inspirée et durable. Tant que nos responsables n'associeront pas systématiquement leadership et éthique, nuls progrès possibles.*

LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 30 novembre 2017

Présents: Tous, sauf Mélanie Collinge, Katia Visse, Nicolas Sougné et Lina Servello

Le Conseil, unanime, désigne une fonctionnaire sanctionnatrice provinciale supplémentaire quant à l'application des amendes administratives, puis confirme l'ensemble des fonctionnaires sanctionnatrices, tant pour les infractions administratives classiques que pour les infractions environnementales et relatives à la voirie communale. **DD**

Il prend connaissance du procès-verbal de vérification de caisse du Receveur régional, à la date du 31 août 2017, puis – par neuf voix et deux abstentions (Francis Hourant et Toni Pelosato) – approuve en accord avec le Chef diocésain la modification budgétaire n°1 pour l'exercice 2017, arrêtée par le Conseil de la Fabrique d'Eglise Saint-Rémy de Vien (R. et D.: 99.786,00€, intervention communale inchangée de 5.410,46€).

Séance du 21 décembre 2017

Présents: Tous, sauf Françoise Tricnont-Keysers, Mélanie Collinge, Pol Wotquenne et Camille Guilmot

Le Conseil, unanime, mandate l'intercommunale Intradel pour mener les actions de prévention en matière de déchets (sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire et sensibilisation à la lutte contre les sacs plastiques jetables). **DD**

Il fixe, à l'unanimité, les dotations de la commune d'Anthisnes à affecter à la zone de secours HEMECO, pour l'exercice 2018, à 146.572,24€ pour le service ordinaire et 6.846,15€ pour le service extraordinaire (contre 115.545,15€ et 14.006,62€ en 2017), puis la dotation à la zone de police du Condroz à 257.468,00€ (contre 249.382,56€ pour l'exercice 2017).

Il entend le rapport annuel du collège communal en vertu de l'article L1122-23 du CDLD et arrête, par neuf voix (PS-IC) contre deux (MR-IC), le budget communal pour 2018 (Ordinaire: rec.: 5.701.954,81€, dép.: 5.075.994,69€, soldes: 625.960,12€ au total et 43.143,61€ pour l'exercice; Extraordinaire: rec.: 2.082.140,91€, dép.: 2.057.446,94€, solde: 24.693,97€).

A l'unanimité, il approuve la modification budgétaire n° 2 pour l'exercice 2017 du C.P.A.S. (service ordinaire se clôturant à un résultat général de 1.067.911,54€ sans modification de l'intervention communale).

Séance du 24 janvier 2018

Présents: Tous, sauf Nicolas Sougné et Lina Servello

Le Conseil, unanime, arrête l'ordonnance de police administrative générale concernant la collecte des déchets provenant de l'activité usuelle des ménages et des déchets assimilés à des déchets ménagers. **DD**

A l'unanimité, il acte le déclassement et la disparition du Chemin vicinal n°4 à Tavier, sur le tronçon compris entre la rue de Parfondvaux et la limite avec l'Atlas des chemins vicinaux de l'ancienne commune d'Ellemelle, puis maintient l'adhésion de la commune à l'assurance collective *Frais de soins de santé en cas d'hospitalisation ou de maladie grave* proposée par le Service Social Collectif (auprès d'A.G. Insurance à partir du 1^{er} janvier 2018).

Il complète, unanimement, l'encadrement complémentaire dans l'enseignement maternel communal pris en charge par la commune pour l'année scolaire 2017-2018 (emploi partiel prolongé jusqu'au 30 juin 2018 au plus).

ELECTIONS

Un nouveau site web electionslocales.wallonie.be est à votre disposition pour rassembler les informations relatives aux prochaines élections. Il reprend toute la réglementation et les renseignements pratiques relatifs à l'organisation du scrutin communal et provincial du 14 octobre 2018 sur le territoire wallon (hors Communauté germanophone).

L'information est répartie en fonction de 3 publics-cible:

- *Je suis candidat*: conditions d'éligibilité, formalités, incompatibilités, dépenses électorales, formulaires...
- *Je suis électeur*: qui peut voter, comment voter valablement, vote des étrangers, procuration, assistance et accessibilité...
- *Je suis opérateur*: rôle des communes, des provinces, des gouverneurs, constitution des bureaux électoraux...

Afin de ne rater aucun message d'intérêt général sur l'organisation des élections, n'hésitez pas à vous abonner à la page Facebook de la Wallonie.

BUDGET COMMUNAL 2018

Par les crédits qu'il comporte, ce document envisage la concrétisation de projets tels la crèche, Omalius, l'Avouerie, la maison de la Brassine, sans oublier les dossiers récurrents afférents aux voiries et autres.

Il permet de poursuivre des actions initiées en matière d'environnement, de travaux, de personnel, sans oublier les clubs, les écoles, ou encore la bibliothèque. Il envisage une gestion du personnel qui tient compte de l'évolution des tâches, plus nombreuses et plus techniques, et des attentes élevées de la population.

Les taxes communales, inchangées, enregistrent une perte de 54.782,65€ à l'impôt des personnes physiques, résultant du tax shift décidé par le gouvernement fédéral. Voilà qui confirme les prévisions du SPF Finances. Notons que l'effet cumulé annoncé fin 2015 fixe cette perte à plus de 60.000€. Le fédéral décidera-t-il d'assumer ce choix et de compenser la perte comme le fait le régional?

Les recettes ordinaires s'établissent à 4.858.517,10€, pour des dépenses établies à 4.815.373,49€. L'exercice 2018 présente dès lors un boni d'exercice de 43.143,61€, tandis que ce boni cumulé avec les résultats des exercices antérieurs s'établit à 625.960,12€.

Aux exercices antérieurs, nous retrouvons le solde de notre participation aux coûts de fonctionnement de la caserne des pompiers de Hamoir, soit pour le 1^{er} semestre 2015, puisque la zone HEMECO a été opérationnelle dès le 1^{er} juillet 2015.

Un prélèvement de 200.000€ est prévu en faveur du Fonds de réserve EO? Ce dernier est sollicité à hauteur de 541.495,29€, outre la libération de participations au capital de l'AIDE pour 21.248,30€ à titre de financement de travaux d'égouttage réalisés, dont le coût total a été couvert par un montant affecté au Fonds de Réserve EO *Parts sociales égouts*. Peu importe qui gèrera 2019, les fonds sont prévus!

142.021,74€ sont affectés aux traitements du personnel statutaire, auxquels nous avons ajouté les cotisations patronales en vue de la nomination de deux agents et l'engagement d'un agent A1 à mi-temps, probablement en complément du traitement de directeur général, mi-temps, du CPAS.

Nous continuons à adhérer au second pilier des pensions de nos agents contractuels, ce à hauteur de 3% de la masse salariale des agents concernés. Depuis 2014, nous poursuivons donc l'effort consenti pour la période 1986-2013, à titre de rattrapage.

Si les frais d'entretien de l'éclairage public sont stables, 6.000€ y sont affectés, la fourniture a fortement évolué, 75.000€ sont prévus.

Les cotisations au GREOVA, à la SPI, au GAL Pays des Condruses et Syndicat d'Initiative ont été reconduits, celui au profit de l'asbl Avouerie, indexé, est prévu à hauteur de 16.507€.

La hauteur du devis forestier est identique aux années passées, 22.500€, avec 5.000€ prévus pour la signalisation des voiries forestières.

En matière d'enseignement, une puéricultrice est prévue à 4/5^e durant 10 mois, ainsi qu'une enseignante maternelle à mi-temps durant trois mois. Une aide à la direction, subventionnée, est prévue à hauteur de 16/38^e. Une enseignante primaire est engagée sur fonds propres à hauteur de 9/24^e pour 10 mois.

54.750€ sont prévus pour assurer le fonctionnement de l'Agence Locale pour l'Emploi.



AIDE AUX SÉNIORS

Une équipe de volontaires est prête à aider les seniors de la région d'Ourthe-Ambève pour les petits travaux à leur domicile. Le service des petits travaux d'éneo en Ourthe-Ambève a vu le jour dernièrement.

Vous pouvez contacter la permanence téléphonique pour trouver un volontaire, les lundi et jeudi de 14h à 16h30 au 0499 89 11 00 (vous pouvez y laisser un message).

→ Renseignements :

www.lesptitstravauxdeneo.be

lesptitstravaux@eneo.be

Infos sur la page facebook du GAL.

4 JOBS ÉTUDIANT AU SERVICE DES TRAVAUX CET ÉTÉ

Comme les années précédentes, la commune engagera 4 étudiants pour travailler avec les ouvriers communaux et au profit de la population.

C'est donc à nouveau une belle opportunité pour expérimenter le monde du travail et se faire un petit pécule. Quatre étudiants, durant un mois chacun, pallieront partiellement l'absence des ouvriers en congé. Il s'agit de travailler à l'entretien de voiries et de bâtiments, ou d'aider les associations (horaire fixe de 8h à 16h06).

Si pareille expérience t'intéresse, adresse ta candidature au Collège communal pour le 15 mai prochain au plus tard, en joignant une attestation stipulant ton statut d'étudiant(e) délivrée par l'établissement scolaire que tu fréquentes ainsi qu'une attestation émanant du site Student@work. Les priorités sont fixées en fonction de l'ordre établi par le Conseil communal.

Avant de signer un contrat, tu devras te soumettre à un examen médical, comme tous les membres du personnel. La brochure sur le *travail des étudiants* est disponible à l'ASBL Infor-Jeunes à Huy (085 25 57 86).

À renvoyer pour le 15 mai 2018 au plus tard à Administration communale, Cour d'Omalus 1 – 4160 Anthisnes

Je soussigné(e)
 souhaite
 travailler au Service des Travaux de la
 commune d'Anthisnes en juillet/août 2018
 né(e) à.....le...../...../19.....
 (réservé aux étudiant(e)s né(e)s avant le
 01.07.2000)
 domicilié(e) à 416..... Anthisnes,
 rue n°.....
 gsm
 courriel

Je joins une attestation de mon établissement scolaire stipulant mon statut d'étudiant(e) ainsi qu'une attestation Student@work.

Signature:

Secrétariat communal:
 Christine Swennen : 04 383 99 93
 Échevin : Francis Hourant 0476 91 33 91.



PERMIS DE CONDUIRE : NOUVELLE PROCÉDURE POUR PLUS DE SÉCURITÉ

Suite à la 6^e réforme de l'État, le Gouvernement wallon a proposé une réforme qui vise à renforcer la formation des nouveaux conducteurs et à accroître la sécurité routière.

Un conducteur qui parcourt ses premiers 1.500 km court trois fois plus de risques d'avoir un accident par rapport à un conducteur qui a déjà plus de 10.000 km au compteur ! Par ailleurs, les taux de réussite actuels tant à l'examen théorique que pratique sont de moins de 40% au premier examen présenté. Cela démontre la nécessité d'améliorer la formation et la préparation aux examens. Ce nouveau cadre de formation vise à augmenter le niveau des connaissances, notamment en ce qui concerne la perception des risques. Le souhait est d'offrir plus d'expérience aux candidats afin qu'ils puissent éviter le maximum de risques sur le terrain.

L'examen théorique a été remanié depuis le 1^{er} janvier 2018. Le changement majeur réside dans la réinstauration du principe de la faute grave. Deux erreurs aux questions relatives aux infractions du 3^e degré (brûler un feu rouge, prendre un sens interdit, ...) ou du 4^e degré (faire demi-tour sur l'autoroute, ...) entraînent désormais l'échec automatique à l'examen théorique.

Dès le 1^{er} juillet 2018, quelle que soit la filière choisie, le candidat devra obligatoirement effectuer un test de perception des risques. Ce test se déroule sur ordinateur dans un centre d'examen et consiste pour le candidat conducteur, à indiquer, dans des scènes de circulation courantes, toutes les situations de risques qu'il détecte. Le candidat conducteur le présente au moment de son choix entre, au plus tôt, l'examen théorique et, au plus tard, l'examen pratique.

La filière libre démarrera désormais par un encadrement appelé *rendez-vous pédagogique* d'une durée de 3 heures. Le (ou les) guide(s) et l'apprenti conducteur recevront une formation d'introduction par une auto-école ainsi qu'un document *boîte à outils* comportant des repères utiles et les conseils pour un bon apprentissage, notamment par la tenue d'un carnet de bord et une obligation de parcourir au moins 1.500 km avant de présenter l'examen.

Le candidat en filière libre se voit désormais ouvrir à la possibilité de conduire seul sans guide pour le perfectionnement, l'acquisition de plus d'expérience et la souplesse dans la formation. Pour y avoir accès, il faudra avoir au moins 18 ans et obtenir *un certificat d'aptitude*.

La filière auto-école classique reste identique à la situation actuelle. Elle est créée afin de répondre à des besoins urgents d'obtenir un permis de conduire, notamment pour l'obtention d'un emploi, tout en garantissant une formation complète et de qualité.

Le site web monpermisdeconduire.be reprend toutes les informations utiles sur la formation à la conduite (filières, adresses des centres d'examen...).

LES ANTHINOISES : UNE GESTION DURABLE DES DÉCHETS

Comme lors de tout rassemblement d'importance, le volume des déchets produits par les participants est relativement important et représente toujours un coût pour l'organisateur. **DD**

En outre, de manière à réduire le volume de travail pendant et après les spectacles, il importe de distiller un message personnalisé, tant au public qu'aux tenanciers des stands. Il importait de communiquer et d'obtenir leur adhésion au tri et à l'utilisation des ilots équipés de conteneurs différents, permettant un tri des matières.

Comme pour d'autres festivals, les *Francofolies*, les *Ardentes*, ..., les responsables de l'intercommunale liégeoise des déchets montrèrent un intérêt certain à la mise en place d'une collaboration avec les organisateurs et les gestionnaires communaux. Malgré la réduction drastique des déchets abandonnés par la mise en vente de gobelets cautionnés, il eut été bien dommage de ne pas proposer la possibilité de se libérer d'emballages et autres films, sachets ou récipients, et de trier ceux-ci. Le tri du citoyen en tout-venant, organique et PMC y sera reproduit !

Chaque exposant qui adhère au principe du tri se verra remettre un *welcome-pack*, une notice explicative l'invitant à trier et à séparer et à déposer les déchets dans le sac approprié. Ce dernier terminera son périple à l'ilot de tri. En agissant de la sorte, les matières seront ainsi séparées et le coût de leur élimination sera en outre revu à la baisse !

Un maximum de déchets sera regroupé afin de permettre au collecteur une élimination massive dès le lundi, jour habituel de collecte. En collaboration avec Fost+, une opération de sensibilisation au tri sera menée à travers l'opération *game of tri*. Pourquoi pas puisque pareille action est une réussite lors d'autres organisations.

Grand merci à Monsieur De Paoli de nous avoir écouté et de nous avoir conseillé à la mise en place de cette action !



ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS À VOTRE DOMICILE

Comme nous vous l'annoncions dans le précédent bulletin, notre commune a adhéré à la Ressourcerie du Pays de Liège pour effectuer la collecte et le tri d'encombrants. **DD**

Le particulier qui veut bénéficier du service s'inscrit au préalable auprès de la Ressourcerie du Pays de Liège au 04 220 20 00. Le demandeur communique ses coordonnées, la quantité et la nature des encombrants à enlever. Ladite société enregistre l'inscription et le volume des déchets collectés et communique ces informations à la commune pour établir la redevance due.

Le montant de la redevance est fixé comme suit : forfait de 35€ par passage avec un maximum de 2 m³ d'enlèvement de déchets *encombrants ménagers* évacués. Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 2 par an par ménage.

La redevance est due par la personne qui demande l'enlèvement au minimum 10 jours avant la date de ramassage.

Elle est payable sur le compte communal BE95 0910 0041 0358 avec la mention : *nom du demandeur / adresse d'enlèvement / date de passage* dès l'enregistrement de la demande de passage du camion.

→ Plus de détails sur www.ressourcerieliege.be

par Michel EVANS

PATRIMOINE BÂTI EXCEPTIONNEL ET COLLECTE DES DÉCHETS

Anthistes possède désormais un ensemble bâti exceptionnel avec les fermes Saint-Laurent et Omalius rénovées. Mais la présence de nombreux conteneurs à déchets très voyants gâche l'esthétique des lieux.

DD

La fin du chantier de rénovation de la ferme d'Omalius et sa proximité avec la ferme Saint-Laurent aménagée en logements gérés par Ourthe-Ambève Logement scrl contribuèrent à répondre favorablement à l'appel à projet initié par le Ministre wallon de l'environnement. L'objectif était la mise en place de conteneurs organiques et tout-venant enterrés. Ce projet se concrétisera à l'arrière de ces deux joyaux patrimoniaux restaurés.

La concomitance de fin du chantier Omalius et de sortie du projet du Ministre fut un déclic qui contribua à la mise en œuvre des efforts déployés par les services communaux et ceux d'Intradel. Rentré dans les temps, ce dossier a reçu un accueil favorable et sera subventionné par les instances régionales. Cet investissement permettra d'envisager un regroupement enterré des matières destinées aux conteneurs et une surface destinée à accueillir les sacs PMC et les papiers-cartons.

De la sorte, nous éviterons les conteneurs en ces deux lieux, tout en favorisant le dépôt des déchets à moindre distance.

Il était impératif que la surface nécessaire se situe dans le périmètre de la revitalisation urbaine, l'accessibilité à un camion étant un impératif.

De plus en plus de communes prévoient des conteneurs collectifs enterrés avec accès par badge pour les différentes fractions. Les avantages sont multiples : le citoyen peut évacuer des déchets quand c'est nécessaire, le problème de sacs éventrés ne se pose plus, la pénibilité du travail de chargeur est réduite, tout est repris par camion grappin. Enfin, les désagréments environnementaux que sont les odeurs ou encore les amas de sac poubelle, deviennent quasiment nuls.



Photo : © Mölkky



DES MATÉRIAUX DURABLES ET RESPONSABLES POUR VOTRE JARDIN

Prêts à aménager votre jardin pour les beaux jours ? Avec des matériaux écologiques et responsables ? Si vous optez pour le bois, un conseil : suivez le label PEFC. DD

Les journées commencent à s'allonger, le printemps est là. Pour pouvoir profiter pleinement des premiers rayons de soleil, il est temps de commencer à préparer votre jardin ou votre terrasse.

Si vous aimez profiter de la nature, l'impact environnemental de vos choix fait sûrement partie de vos préoccupations. Alors, pour l'aménagement de votre jardin, pensez aussi à opter pour des produits en bois labellisés PEFC. Le label PEFC est la garantie d'une gestion forestière durable. Pas de coupe illégale de bois, pas de violations des droits humains, mais la garantie d'une amélioration de la biodiversité, d'un salaire décent pour les travailleurs forestiers, de l'ouverture des forêts aux promeneurs, ...

Vous cherchez de l'inspiration ? Pour ravir vos enfants, vous trouverez des bacs à sable en bois labellisés PEFC mais aussi des balançoires, des jeux de lancer et d'adresse, et même des piscines. Il existe également des bacs en bois certifiés durables pour vos fleurs et vos plantes, que vous pourrez remplir de copeaux en bois eux aussi labellisés. Vos cabanes, votre terrasse ou encore la clôture de votre jardin peuvent eux aussi être fabriqués à partir de bois labellisé PEFC. Et last but not least, imaginez déjà les apéros entre amis confortablement installés dans des chaises longues et fauteuils de jardin, autour d'une belle table, le tout en bois certifié PEFC.

Enfin, pour les soirées plus fraîches du début du printemps, vous pourrez vous réchauffer à la chaleur d'un poêle alimenté en pellets et briquettes en bois labellisés.

Vous trouverez des produits labellisés PEFC dans tous les magasins de bricolage, grandes surfaces et commerces de détails. En plus, ils peuvent être achetés avec des éco-chèques.

A gagner ! PEFC vous offre un jeu Mölkky. Ce jeu de plein air pour toute la famille combine adresse, tactique et chance, s'installe et s'empporte partout et très facilement. Succès garanti ! Vous souhaitez tenter votre chance de remporter ce superbe cadeau en bois certifié PEFC ? Rendez-vous vite sur www.pefc.be.

PEFC, agir aujourd'hui pour la forêt de demain.

Par GaëI BRENNENRAEDTS

UN LOCAL POUR LES ENFANTS DU PATRO

Les Amis du Patro de Tavier est une ASBL créée début 2017 et qui a pour mission majeure de trouver un local pour les enfants du Patro.

Après plusieurs recherches infructueuses visant à investir un bâtiment existant, nous allons construire un nouveau local ! Grâce à la commune, nous avons un bel emplacement aux abords du terrain de football de Villers-aux-Tours. Un endroit vert, sécurisé, spacieux et à côté de la dalle multisports récemment installée.

En plus de 40 ans, le Patro a vécu à la maison de village de Tavier, au Cercle, à Houchenée, à Limont ou encore à Lagrange.

Le local actuel (sous-sol de l'église d'Anthisnes), fonctionnel, mais peu salubre pour cause d'humidité et dépourvu de fenêtre, ne peut plus continuer à accueillir des patronnés toujours plus nombreux dans des conditions de santé acceptables. Il est temps que le Patro possède son propre local. Adapté à l'accueil d'enfants, le futur local sera un véritable foyer de rires, de chants et de jeux. Le tout dans l'encadrement toujours présent d'un staff toujours mieux formé.

Avec l'aide de notre architecte, nous souhaitons réaliser un bâtiment original et respectueux de l'environnement, avec des matériaux sains et locaux, qui privilégie notamment l'utilisation du bois et de la paille. Une première dans la commune ! Un projet d'envergure qui se fera petit bout par petit bout, mais nous faisons le pari de réaliser ce rêve ! Pour nous aider, certains font des ordres permanents ou des dons financiers, d'autres nous offrent une aide technique, le terrassement ou certains matériaux, d'autres encore nous conseillent...

Différentes activités sont aussi mises sur pied. Un grand merci d'ailleurs à toutes les personnes ayant participé à la tombola !

Avant de commencer les travaux, il faudra réunir une belle partie de la somme totale. Nous avons besoin de toutes les aides possibles et imaginables.



→ <http://amis.patro-tavier.be>

Facebook: Les Amis du Patro de Tavier



UN CLUB DE LECTURE À LA BIBLIOTHÈQUE ?

Seriez-vous intéressé à vous joindre à d'autres passionnés des livres pour fonder un club de lecture à la bibliothèque ?

Si c'est le cas, merci de nous transmettre vos coordonnées (nom, prénom, téléphone, adresse mail si possible) et nous vous tiendrons informés de l'évolution du projet. (04 383 77 24 – bibliotheque@antisnes.be).

Par ailleurs, sachiez-vous que votre bibliothèque a acheté récemment 2 ouvrages qui permettent de préparer les examens du Selor ? Il s'agit de : *Clefs pour réussir les tests Selor & Epsa*, l'un relatif au raisonnement abstrait, l'autre abordant le bac à courrier et l'entretien Star. Ils font déjà l'objet d'une forte demande !

EN ROUTE VERS NOTRE CRÈCHE COMMUNALE

Alors que notre Administration communale vient de prendre ses nouveaux quartiers dans l'ancienne ferme d'Omalius, les travaux battent leur plein à l'ancienne école de Vien qui accueillera prochainement la crèche communale. Deux dossiers d'envergure et de longue haleine qui auront mobilisé (et mobiliseront encore pour l'un d'entre eux) de très nombreuses heures et de longs mois de travail. Le premier chantier a abouti ; le second est en très bonne voie.

JOURNÉE PORTES OUVERTES À L'ACADÉMIE O.V.A. LE MERCREDI 27 JUN 2018, DE 14H À 18H.

Avec des petits concerts en permanence, des rencontres pour découvrir le plaisir, l'évasion d'apprendre et de pratiquer un art, le centre régional d'enseignement artistique expose sa vie, les disciplines enseignées (danse, musique et arts de la parole). Elle témoigne d'une présence, chaque année de plus en plus importante, dans le tissu culturel régional d'Ourthe-Vesdre-Ambève. Les horaires, ainsi que les fiches d'inscription pour l'année scolaire 2018-2019 seront à votre disposition dès ce jour. Elle se déroulera au Centre récréatif de Remouchamps, rue Marsale 10 à 4920 Aywaille.

→ Renseignements : O.V.A. 04 384 60 11
info@academie-ova.be – www.academie-ova.be



Par Pierre-Jean HENROTTIN

ANTHISNES ACCUEILLE LA 10^E ÉDITION DES ANTHINOISES

Cette année encore, notre village accueillera son, désormais célèbre, festival des musiques cultures celtiques.

Renommé bien au-delà de nos frontières, le festival Les Anthinoises est aussi devenu, au fil de ses éditions, le rendez-vous incontournable attendu par bon nombre de nos concitoyens. Une 10^e édition, cela se fête ! Et, à cette occasion, le festival ne durera pas 3 jours mais 4 avec une soirée supplémentaire de concerts et de bal folk. Rendez-vous donc au centre d'Anthisnes, du vendredi 27 au lundi 30 avril (veille du congé du 1^{er} mai) pour un fantastique moment de fête, de découvertes et d'émerveillement !

Plus de 30 concerts d'artistes belges et internationaux enchanteront les mélomanes et les danseurs. Un village celtique, animé de spectacles, de musiciens de rue, accueillera les nombreux visiteurs. On y attend une centaine d'artisans et producteurs venus de toute l'Europe. Installée dans la grande salle de l'Avouerie, la Brasserie du Donjon vous proposera de savourer des bières belges d'exception, de participer à des dégustations commentées dans une ambiance musicale chaleureuse et conviviale. Des expositions occuperont divers espaces dans le château et le public pourra y admirer le travail d'artistes, illustrateurs et artisans d'art. Les enfants et leurs parents ne seront pas oubliés : ils pourront venir s'émerveiller, rêver et frissonner sous les toiles de l'Espace aux Contes, danser et chanter lors d'un concert *jeune public*. Bien entendu, les Anthinoises proposeront de nombreux bars et lieux de restauration. L'accès au site et aux activités sera entièrement gratuit, à l'exception de certains concerts.

Comme lors des éditions précédentes, les concerts se répartiront sur 3 scènes :

- **La Scène aux Découvertes** dont l'entrée sera gratuite accueillera une douzaine de concerts et spectacles, le vendredi soir, le samedi et le dimanche après-midi dans une ambiance de brasserie ou de pub.
- **Le Pavillon des Bardes** proposera le samedi et le dimanche après-midi des concerts de musiques acoustiques, de blues et de musiques traditionnelles d'artistes belges, bretons, irlandais ou de Louisiane, dans une ambiance feutrée, propice à l'écoute (public assis).



- Situé sous le grand chapiteau, place Legros, **Le Chaudron des Trolls** vous accueillera chaque soir dès 19h pour vivre dans une ambiance festive des soirées de concerts pleines d'énergie. Vous y attendent de nombreux groupes et artistes internationaux tels que Shantalla, Bodh'Aktan, Beltaine et bien d'autres ! Le lundi, l'accès y sera exceptionnellement gratuit pour tous, pour y vivre une grande fête d'anniversaire et un *fest-noz* (bal folk breton) animé par de fantastiques musiciens.

Un ticket d'entrée unique donnera accès à la fois au Pavillon des Bardes et au Chaudron des Trolls. Programme complet et informations sur www.anthinoises.com.

Amateurs de musiques, passionnés de culture ou simples curieux, vous êtes tous chaleureusement conviés à la fête. N'hésitez pas à en parler autour de vous, à inviter vos amis, vos familles et autres connaissances ! Le festival possède un esprit bon enfant et décontracté, propose des découvertes et activités pour tous les âges et tous les goûts. Quelques 20 000 festivaliers ont participé au festival lors de l'édition 2016.

Si la fête et la convivialité régneront durant le week-end, il sera néanmoins important, pour le bon déroulement du festival et la sécurité de tous, de tenir compte de quelques dispositions relatives à la mobilité au centre du village. Ainsi, l'avenue de l'Abbaye, la rue du Vieux-Château et la rue du Faustay devront être temporairement soustraites à la circulation. Une réunion d'information à l'intention des riverains sera organisée avant l'événement. En outre, quelques nuisances sonores seront malheureusement inévitables lorsque la fête battra son plein.

→ Pour de plus amples informations :

- Dépliant-programme disponible à l'Administration communale, à l'Avouerie et dans les commerces.
- Site internet du festival : www.anthinoises.com
- Facebook *Les Anthinoises*



PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT : L'ÉCOLE COMMUNALE D'ANTHISNES RÉCOMPENSÉE

C'est en récoltant les piles usagées puis en les revendant au poids à la firme BEBAT que les enfants ont acquis des bons de valeur à dépenser dans les catalogues scolaires. Plus de 300€ ont ainsi été alloués à notre école! 🇪🇺

Depuis plusieurs années, les élèves collectent les piles usagées des ménages auprès de leur entourage. Contrairement aux grandes surfaces participant à cette campagne, les écoles bénéficient d'avantages, et non des moindres. Cette année, en relançant nos actions citoyennes, nous avons voulu mettre l'accent sur le tri des déchets et plus particulièrement sur l'effet papillon, rappelant ainsi que quelques piles récoltées par chaque enfant peuvent vite engendrer une bonne récolte. En concertation avec les enseignantes, les élèves ont opté pour des jeux de stratégie à utiliser quotidiennement dans les classes durant les temps d'occupation. Ces jeux, principalement de la marque Smart Games, proposent des défis de difficultés croissantes, permettant ainsi à chacun d'y jouer selon son niveau. Déjà présents dans certaines classes, ces jeux rencontrent un engouement certain et développent de réels apprentissages. Les nouveautés acquises permettent donc d'étoffer la collection de jeux de chaque classe pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler à tous les citoyens que les piles se recyclent et que les enfants de l'école se feront un plaisir de vous en débarrasser.

Par Marcel SAUVAGE

HODY AUTREFOIS : RECONNAISSEZ-VOUS CE LIEU ?



Il s'agit de l'église Saint Pierre à Hody, la prise de vue est antérieure à 1908. La construction de cet édifice religieux a probablement débuté au XI^e siècle, une pierre d'autel roman primitif en attesterait. Au fil du temps, le bâtiment initial a été aménagé et considérablement agrandi.

Au XIV^e, la tour à vocation militaire a été édifée, la chapelle castrale ainsi que les sacristies sont elles du XV^e siècle. Au XVI^e la tour était reliée à la chapelle: l'église de Hody voyait le jour.

Des fresques murales du XVI^e sont encore bien visibles dans un transept. À noter qu'en 1776 des décors baroques ont été

réalisés, ce qui donne à cet ensemble, l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui.

Mais l'église Saint Pierre vaut surtout par sa décoration intérieure, le contraste est d'ailleurs assez surprenant, entre la sobriété du bâtiment et l'éclat et la vivacité de l'ensemble des décors. Totalement restaurée en 2003, les peintures murales ont été classées *Patrimoine exceptionnel de Wallonie*, le bâtiment quant à lui ayant été classé en 1985. Afin d'admirer ce magnifique patrimoine, hors office, l'église est accessible au public sur rendez-vous auprès de Monsieur Charles Anciaux de Faveaux, (0486 107 580). Bonne visite.

LA CLASSE FLEXIBLE DE VILLERS

Depuis le mois de septembre, les élèves de la classe de 4-5-6 de Villers-aux-Tours ont le plaisir de travailler dans une classe plus *flexible*: des tabourets, des tapis, des coussins, des ballons ont remplacé une partie des bancs classiques.

Mais pourquoi?

On le sait, les enfants ont de plus en plus de difficultés à se concentrer et à être attentifs en classe mais ont aussi grandement besoin de bouger.

Dans cette nouvelle configuration de classe, les enfants, moins statiques, sont plus attentifs et montrent davantage d'intérêt aux apprentissages puisqu'ils peuvent s'installer de la manière la plus confortable possible pour eux. Les enfants changent régulièrement de place tout au long de la journée ce qui amène également un climat d'échanges, de coopération et de bienveillance entre chacun.

Des changements sont encore à prévoir dans cette classe puisque les élèves se sont lancé comme projet d'ajouter et d'améliorer encore davantage les différentes stations possibles: tables et chaises hautes, chaises pivotantes réglables en hauteur... viendront, ils l'espèrent, compléter *leur classe qui bouge!*

QUOI DE NEUF À L'ÉCOLE DE VILLERS-AUX-TOURS ?

Bienvenue aux derniers copains arrivés en maternelle: Maël, Christopher, Maëlle et Clara.

Après avoir participé aux ateliers des Jeunesses Musicales, les élèves ont découvert différentes musiques dansantes à l'Orchestre Philharmonique de Liège. Inspirés par cette découverte, ils ont créé eux-mêmes leur propre spectacle: *Alors on danse!* Ils ont été les premiers à inaugurer la nouvelle scène de la salle communale. Ce fut un beau succès. Petits et grands sont rentrés chez eux les étoiles pleines les yeux.

Par Antonin WAUTELET et Francis HOURANT

PRIMES ENERGIE ET RÉNOVATION REVUES À LA HAUSSE! DD

Les montants des primes wallonnes *Rénovation et Énergie* sont revus à la hausse. La commune d'Anthisnes offrent un incitant complémentaire à celles-ci.

Objectif : vous encourager à les utiliser pour assainir votre logement et répondre plus efficacement aux défis énergétiques!

Les nouveaux montants entrèrent en vigueur le 1^{er} mars 2018. Et, bonne nouvelle, cette décision ne concerne pas seulement les travaux futurs. Pour bénéficier des primes, l'introduction de la demande doit être effectuée dans les quatre mois suivant la facture finale. Les factures datées après le 1^{er} novembre 2017, pourront bénéficier de ces nouveaux montants pour autant que les demandes soient reçues à partir du 1^{er} mars 2018 et que les travaux aient fait l'objet d'un avertissement préalable.

Grâce aux primes, il est possible d'améliorer le confort de son logement tout en réduisant sa facture énergétique. De son côté, la Wallonie fait un pas de plus vers l'atteinte des objectifs énergétiques fixés par l'Europe. La prime *Energie* reprend les travaux d'isolation du toit, des murs et du sol ; l'installation d'une chaudière gaz naturel à condensation, d'une pompe à chaleur et d'un chauffe-eau solaire et la réalisation d'un audit énergétique. Remplacer la toiture, les menuiseries extérieures ou les sols, rendre l'électricité conforme, éliminer la mûre ou assécher les murs, tous ces travaux vous donnent droit, à certaines conditions, à la prime à la rénovation. Toutes les informations sont disponibles sur le portail énergie de la Wallonie (energie.wallonie.be).

Soucieuse d'avoir une politique inscrite dans le développement durable, la commune d'Anthisnes a depuis très longtemps donner des incitants financiers pour améliorer les logements. Dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, l'isolation de ceux-ci est une action prioritaire.

La commune d'Anthisnes dispose d'un ecopasseur (conseiller en énergie et logement). Il peut vous renseigner sur toutes les procédures régionales (lundi au 04/383.99.92 ou ecopasseur@anthisnes.be).

En plus de ces primes, la commune d'Anthisnes octroie donc une aide complémentaire. Cette prime est fixée à 10 pourcent de la prime régionale. La procédure est extrêmement simple. Le service *Primes communales* reste à votre disposition (christelle.neutelers@anthisnes.be ou 04 383 99 99 les mardis et jeudis).

ISOLATION DES BÂTIMENTS : ATTENTION AUX PRATIQUES COMMERCIALES DÉLOYALES

De nombreux témoignages parvenus via le call center de la Wallonie, le 1718, ou par e-mail, attestent d'une recrudescence de tentatives de tromperie du citoyen-consommateur.

Plusieurs sociétés tentent de vendre des panneaux photovoltaïques, des travaux d'isolation ou d'autres travaux économiseurs d'énergie, en faisant miroiter aux citoyens des audits énergétiques gratuits, des primes régionales *gonflées* ou encore en invoquant des travaux d'isolation qui seraient devenus obligatoires en Wallonie pour toute habitation raccordée au réseau électrique.

Ces sociétés agissent souvent par l'entremise de call centers. Les interlocuteurs se réclament d'une ASBL (Economie Energie Wallonie ou Plateforme SNA Energie par exemple) et se disent mandatés par la Région wallonne pour réaliser une enquête auprès des citoyens sur leur consommation d'énergie ou pour effectuer des bilans énergétiques. Les sociétés visées utilisent parfois le logo de la Wallonie.

Une fois la confiance du citoyen/consommateur acquise, la société commerciale, forte du rendez-vous obtenu, mettra tout en œuvre pour vendre ses produits (très souvent des panneaux photovoltaïques) ou travaux économiseurs d'énergie et ce parfois même en dépit du bon sens.


Le SPW précise que :

- bien que leur coût puisse être réduit par l'obtention d'une prime, les audits énergétiques ne sont pas gratuits et ne sont pas *offerts* par la Région ;
- bien qu'il y ait des exigences en cas de travaux soumis à permis d'urbanisme, la Région n'impose pas que toutes les habitations soient isolées dès lors qu'elles sont raccordées au réseau électrique
- actuellement, la Région n'effectue pas d'enquête auprès des citoyens sur leur consommation d'énergie
- lorsque la Région a l'intention d'effectuer une enquête par téléphone, des courriers sont envoyés au préalable aux citoyens pour leur demander l'autorisation de les appeler

Le SPW invite les citoyens à bien identifier tout démarchage dont ils seraient l'objet en sachant bien entendu que la Région n'effectue pas de démarchage auprès des citoyens que ce soit par téléphone, par e-mail ou au domicile et n'a mandaté personne pour le faire.

Le SPW incite les citoyens à former le numéro vert de la Wallonie, le 1718 (appel gratuit), pour être guidés dans leurs démarches dans le cadre de leur projet de rénovation ou de construction, et être orientés vers les différents services que la Région met à leur disposition pour répondre à leurs questions concernant la réglementation en vigueur et les aides disponibles en Wallonie en matière d'énergie et de logement. Ils pourront notamment être dirigés vers le Guichet Énergie Wallonie le plus proche pour y recevoir une information ciblée et des conseils techniques indépendants de toute marque commerciale.

MODIFIER MES CONTENEURS À PUCE

Mon conteneur à puce n'a plus d'étiquette, sa capacité ne me convient plus, je déménage, ... Si l'étiquette sur laquelle figure votre adresse est détériorée ou décollée, vous pouvez introduire une demande de renouvellement directement auprès du call center d'Intradel : 04 240 74 74. Si vous déménagez ou si vous désirez changer la capacité de vos conteneurs, veuillez remplir le formulaire de changement de titulaire disponible sur www.intradel.be – 04 240 74 74 (call center) – ou sur simple demande à la commune. Attention à ne pas oublier le sceau communal de validation! 

REGISTRE NATIONAL : TOUT DE VOUS VIA UNE APPLICATION

Mon Dossier est une application internet vous donnant l'accès à votre dossier au Registre national. Grâce à *Mon Dossier*, vous pouvez vérifier vos données reprises dans le Registre national, consulter, télécharger ou encore imprimer certaines attestations (ex. attestation de composition de ménage, ...). Ces documents ont la même valeur légale que lorsqu'ils sont retirés à l'administration communale. *Mon Dossier* vous permet donc de les obtenir directement depuis votre domicile. Vous épargnez ainsi un trajet et du temps... !

Pour accéder à l'application, vous devez préalablement introduire votre eID dans le lecteur de cartes et encoder votre code pin. Cette opération vérifie et garantit que vous êtes effectivement la personne que vous prétendez être. Rendez-vous sur le site <https://mondossier.rn.fgov.be>.

DÉCLARATIONS D'IMPÔTS

Les fonctionnaires du SPF Finances vous accueilleront à Anthisnes, sur rendez-vous, le mercredi 16 mai prochain de 9h à 12h et de 13h à 16h, pour vous aider à remplir vos déclarations d'impôts (citoyens). **Attention, cette année, il est impératif de prendre rendez-vous préalablement et ce, uniquement le mardi 24 avril entre 8h30 et 11h30 et le jeudi 26 avril entre 13h30 et 16h30** au 04 383 99 85. N'hésitez pas à vous inscrire à la permanence et ce, même si vous n'avez pas reçu votre déclaration vierge par courrier postal.

Vous devrez présenter votre carte d'identité ainsi que celle des personnes pour lesquelles vous viendrez faire remplir la déclaration. Pensez également à être en possession des informations suivantes : fiches de salaire, attestations et avertissement-extrait de rôle de l'année passée, montant du revenu cadastral, les preuves de paiement qui vous donnent droit à des réductions (emprunts hypothécaires, assurances-vie, dons à certaines institutions, frais de garde d'enfants, dépenses faites en vue d'économiser l'énergie, paiements de rentes alimentaires, ...).

Nous vous rappelons que les bureaux de la Recette des contributions (paiement d'impôt des personnes physiques et du précompte immobilier) sont implantés rue de Fragnée 2, b^e 188 à 4000 Liège dans la nouvelle tour des finances. Les numéros de téléphone (02 578 56 80) et fax (02 579 82 16) restent inchangés.

Les déclarations des contribuables de la Commune d'Anthisnes sont traitées à Huy, chaussée de Liège 41.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES (liste arrêtée au 28.02.2018)

07.12.2017 LELEUX LENGLEZ Téa de Berleur
24.12.2017 FRANQUET Charlotte de Berleur
10.01.2018 CUIGNET NEYS Louis d'Anthisnes

DECES (liste arrêtée au 08.03.2018)

16.12.2017 HORTA Maria veuve de CORDEIRO Joachim d'Anthisnes
22.12.2017 COIBION Adelin de Hody
25.01.2018 REUL Jacques époux de HANSENNE Jeanne de Hody
08.02.2018 ANCION Denise Veuve de BAGE Jean-Baptiste d'Anthisnes
22.02.2018 CUYPERS Trudo époux d'AMBROISE Denise d'Anthisnes
07.03.2018 LEFERT Roland époux de ARENDT Anne-Marie d'Anthisnes

HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES COMMUNAUX

Nouvelle adresse de la maison communale et du Centre Public d'Action Sociale: Cour d'Omalius 1 à 4160 Anthisnes

- **Accueil téléphonique général** au 04 383 60 75, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h.
- **Le service population** est ouvert les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h. Le mardi de 15h à 19h.
- **Le service état-civil, cimetières, étrangers** est ouvert les lundis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h. Le mardi de 15h à 18h.
- **Le service urbanisme** est ouvert le mardi de 15h à 18h. Du mercredi au vendredi de 8h30 à 12h. Fermé le lundi.
- **Le service permis d'environnement**: une permanence est tenue tous les lundis et mercredis de 8h30 à 11h30 par M Jacques Dohogne, à son bureau au Service des Travaux, rue du Vieux Château 8 à Anthisnes (jacques.dohogne@anthisnes.be – 04 383 99 82).
- Pour tout contact avec **M. André Kovacs**, Chef du Service des Travaux, il est recommandé de prendre préalablement rendez-vous (andre.kovacs@anthisnes.be – 04 383 99 81 – 0477 96 58 27).
- **M. Antonin Wautelet**, écopasseur (conseiller en énergie et logement) vous reçoit les lundis matin entre 9h et 12h à l'administration communale. Il est préférable de prendre rendez-vous (ecopasseur@anthisnes.be ou au 04 383 99 92, le lundi uniquement).

Pour votre confort, nous vous rappelons que certains documents peuvent être demandés via le site Internet communal www.anthisnes.be (accès direct – documents administratifs), site sur lequel vous trouverez également toutes les adresses des courriers électroniques et numéros de téléphone des différents services communaux. N'hésitez pas à vous inscrire à notre newsletter.

HORAIRE À L'AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

L'ALE d'Anthisnes est accessible au public tous les mardis, de 14h à 18h. (04 383 78 43)

ECLAIRAGE PUBLIC : NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

Une équipe de RESA procède à l'entretien de l'éclairage public dans le courant de la 1^e, 10^e, 22^e, 34^e et 43^e semaine de chaque année.

Tout renseignement de dysfonctionnement communiqué au préalable par la population est le bienvenu au numéro de téléphone communal 04 383 67 17. Il vous sera alors demandé le nom de la rue, le numéro du bâtiment le plus proche et le numéro figurant sur le poteau.



L'ASBL Avouerie d'Anthisnes – Maison des Associations prend en charge la collecte des informations destinées à la réalisation du présent agenda et à celui du site Internet de la commune. Une sélection de celui-ci est diffusée vers les agendas touristiques de la Maison du Tourisme et de la Fédération du Tourisme provinciale. Nous vous prions dès lors de bien vouloir transmettre vos activités directement via le site www.madada.be, pour lequel vous avez reçu un login personnel.

Pour toute information complémentaire, contactez l'équipe de la Maison des Associations: 04 383 63 90 – info@madada.be – www.madada.be.

AVRIL

- 1 **Anthisnes: 11^e Largage d'œufs de Pâques** | rue E. Renard | de 15h à la dernière cloche | Club Royal Petite Aviation Liégeoise | [Jean-Pierre Awouters](mailto:Jean-Pierre.Awouters@anthisnes.be) – 0475 52 42 10
- 7 **Vien: Compostage** | Site des Pierrys | 10h-12h | [Michel Evans](mailto:Michel.Evans@anthisnes.be) – 0476 84 43 15 – michel.evans@anthisnes.be
- 22 **Anthisnes: Planeurs lancés main F3K** (10^e édition) | Terrain de la petite aviation | 10h-17h | Les modèles sont lancés à la main et montent régulièrement à 60 mètres de hauteur | [Jean-Pierre Awouters](mailto:Jean-Pierre.Awouters@anthisnes.be) – 0475 52 42 10
- 3-6 **Hody: Semaine récréative pour enfants de 3 à 12 ans** | Salle Li Hody's | 8h-17h | ASBL Comité des Fêtes de Hody | [A. Closjans](mailto:A.Closjans@hody.be) 0497 44 03 37 – lihodys@gmail.com
- 06 **Anthisnes: Les Soirées Zythologie de l'Avouerie** | Château de l'Avouerie | 18h30 | Les ingrédients de la bière: le houblon – réservation obligatoire | [Eric Hendrixx](mailto:Eric.Hendrixx@avouerie.be) – 04 383 63 90 – eric@avouerie.be – www.avouerie.be
- 08 **Anthisnes: Les Soirées Jeux de société de l'Avouerie** | Château de l'Avouerie | 20h30 | Jeux et dégustations de bières exclusives choisies pour l'occasion | [Frédéric Schenk](mailto:Frederic.Schenk@avouerie.be) – 04 383 63 90 – frederic@avouerie.be – www.avouerie.be
- 14 **Anthisnes: Théâtre – Bon week-end quand-même!** | Salle communale | 20h | Réservation: Arthur Mahy 04 383 73 08 | [Marcel Résimont](mailto:Marcel.Resimont@anthisnes.be) – 0475 64 64 97
- 15 **Anthisnes: Vinyles Jam by 2 Ours** | Château de l'Avouerie | 20h30 | Prenez le contrôle des platines lors de cette soirée exceptionnelle! | [Frédéric Schenk](mailto:Frederic.Schenk@avouerie.be) – 04 383 63 90 – frederic@avouerie.be – www.deuxoursasbl.be
- 19 **Anthisnes: Vinyles Jam by 2 Ours** | Château de l'Avouerie | 20h30 | Prenez le contrôle des platines lors de cette soirée exceptionnelle! | [Frédéric Schenk](mailto:Frederic.Schenk@avouerie.be) – 04 383 63 90 – frederic@avouerie.be – www.deuxoursasbl.be
- 21 **Anthisnes: Théâtre – Bon week-end quand-même!** | Salle communale | 20h | Réservation: Arthur Mahy 04 383 73 08 | [Marcel Résimont](mailto:Marcel.Resimont@anthisnes.be) – 0475 64 64 97
- 29 **Anthisnes: Balade Nature** | au départ de la Place J.H. Legros | 9h30-12h30 | [Michel Evans](mailto:Michel.Evans@anthisnes.be) – 0476 84 43 15

MAI

- 1 **Tavier: Bourse aux plantes** | 6h30 pour les exposants – 8h pour les visiteurs | La Choranthisnes | [Paul Dirick](mailto:Paul.Dirick@anthisnes.be) – 04 383 64 20 – 0499 180 851 paul.dirick@gmail.com
- 5 **Vien: Compostage** | Site des Pierrys | 10h-12h | [Michel Evans](mailto:Michel.Evans@anthisnes.be) – 0476 84 43 15 – michel.evans@anthisnes.be
- 11 **Anthisnes: Soirée Une bière – Deux tartines** | Château de l'Avouerie | 18h30 | Dans le cadre des soirées zythologie – réservation obligatoire – 15€/pers. | [Eric Hendrixx](mailto:Eric.Hendrixx@avouerie.be) – 04 383 63 90 – info@avouerie.be – Réservation: www.ouffitourisme.be
- 13 **Anthisnes: 12^e concours de maquettes volantes F4C** | Terrain de la petite aviation | 10h-17h | Planeur lancés au moyen d'un treuil électrique | [Jean-Pierre Awouters](mailto:Jean-Pierre.Awouters@anthisnes.be) – 0475 52 42 10
- 16 **Anthisnes: Les Soirées Jeux de société de l'Avouerie** | Château de l'Avouerie | 20h30 | Jeux et dégustations de bières exclusives choisies pour l'occasion | [Frédéric Schenk](mailto:Frederic.Schenk@avouerie.be) – 04 383 63 90 – frederic@avouerie.be – www.avouerie.be
- 19 **Anthisnes: 11^e Récital Autour du piano, Contes et Légendes – La magie du rêve** | Eglise d'Anthisnes | 20h | P.A.F.: 15€, étudiants: 6€, gratuit pour les -12 ans | [Infos et réservations: 04 380 13 84](mailto:Infos@anthisnes.be) ou par SMS au 0495 69 08 29
- 20 **Vien: Marche ADEPS** | Salle Val Pierrys | Marche 5-10-15-20 Km | 8h-18h | [0499 21 34 81](mailto:0499.21.34.81) – <https://www.facebook.com/Le-Val-Pierrys-ASBL-143056775756705>
- 19 **Limont: 18^e édition de la Fête à Limont** | Activités et animations organisées par les jeunes de Limont. Sous chapiteau, fête foraine et château gonflable. 15h: balade VTT en groupe et encadrée – 16h: balade à poneys pour les petits – 19h: Quizz Blind Funny. | [Jean-Pierre Host](mailto:Jean-Pierre.Host@limont.be) – 0478 99 71 51
- 20 **Limont: 18^e édition de la Fête à Limont** | 18h30: souper (grillade campagnarde avec crudités et pommes péchées) – 21h: concert des groupes *Fag's Up* et *Duckweed* – 23h DJ Dancefloor | [Jean-Pierre Host](mailto:Jean-Pierre.Host@limont.be) – 0478 99 71 51
- 21 **Limont: 18^e édition de la Fête à Limont** | 10h30 | Messe en wallon (chorale de Stavelot) + repas (frisée aux lardons) et de la tombola | [Jean-Pierre Host](mailto:Jean-Pierre.Host@limont.be) – 0478 99 71 51
- 20 **Vien: Marche ADEPS** | Salle Val Pierrys | Marche 5-10-15-20 Km | 8h-18h | [0499 21 34 81](mailto:0499.21.34.81) – <https://www.facebook.com/Le-Val-Pierrys-ASBL-143056775756705>
- 26 **Villers-aux-Tours: Barbecue de printemps 2018** | sallelespoir@live.be – www.sallelespoir.be
- 31 **Anthisnes: Vinyles Jam by 2 Ours** | Château de l'Avouerie | 20h30 | Prenez le contrôle des platines lors de cette soirée exceptionnelle! | [Frédéric Schenk](mailto:Frederic.Schenk@avouerie.be) – 04 383 63 90 – frederic@avouerie.be – www.deuxoursasbl.be

JUIN

- 2 **Vien: Compostage** | Site des Pierrys | 10h-12h | [Michel Evans](mailto:Michel.Evans@anthisnes.be) – 0476 84 43 15 – michel.evans@anthisnes.be
- 4 **Anthisnes: Concert SIMO by 2 Ours** | Château de l'Avouerie | 20h30 | [Frédéric Schenk](mailto:Frederic.Schenk@avouerie.be) – 04 383 63 90 – frederic@avouerie.be – www.deuxoursasbl.be
- 8 **Anthisnes: Soirée gastronomie et bières: en collaboration avec Chef Sans Toque** | Avouerie d'Anthisnes | Cette année, l'Avouerie vous a préparé quelques nouveautés, dont les soirées *repas zythologiques*. En collaboration avec Mike, le *Chef sans Toque* | [Avouerie d'Anthisnes: 04 383 63 90](mailto:Avouerie.d'Anthisnes@anthisnes.be) ou info@avouerie.be – www.avouerie.be Réservations: www.ouffitourisme.be
- 9-10 (sur réserve) **Anthisnes: Planeurs durée-distance-vitesse F3B** | Terrain de la petite aviation | 10h-17h | Planeurs lancés au moyen d'un treuil électrique | [Jean-Pierre Awouters](mailto:Jean-Pierre.Awouters@anthisnes.be) – 0475 52 42 10
- 17 **Anthisnes: Planeurs de durée électrique F5J** | Terrain de la petite aviation | 10h-17h | Le F5J est une nouvelle formule alliant à la fois le planeur de durée et le moteur électrique | [Jean-Pierre Awouters](mailto:Jean-Pierre.Awouters@anthisnes.be) – 0475 52 42 10
- 24 **Anthisnes: Kubb Attack 2017** | CRPAL (Petite aviation) | 09h30-17h | Sport d'extérieur suédois qui oppose deux équipes | [Gaël Brennenraedts](mailto:Gaël.Brennenraedts@anthisnes.be) – 0474 787 113 – gael.br@gmail.com – www.kubb-attack.be/Tournoi/kubb-attack-2017
- 24 **Villers-aux-Tours: Marche ADEPS** | Anthisnes | 8-17h | Marche 5-10-15-20 Km – petite restauration | sallelespoir@live.be – www.sallelespoir.be
- 29 **Anthisnes: 26^e Summer Soaring Criterium pour Planeurs**
- 30 **F3B** | Terrain de la petite aviation | 8h-17h | Planeurs lancés au moyen d'un treuil électrique | [Jean-Pierre Awouters](mailto:Jean-Pierre.Awouters@anthisnes.be) – 0475 52 42 10

DE SEPTEMBRE À JUIN

Les lundis

Anthisnes: **Théâtre** | Salle communale | 16h-20h | à partir de 6 ans | Théâtre Universitaire de Liège 04 366 52 95 – <http://turlg.be>

Anthisnes: **Cours de Didgeridoo** | Avouerie | 16h-19h30 | (cours particuliers ou collectifs possible autres horaires et autres jours) | F. Pillonetto (Les Phones) 04 223 01 90 – franckphones@gmail.com

Anthisnes: **Art plastiques** | 16h30-17h30 | 6-12 ans | Atelier 2D dessin, peinture, illustration, BD, écriture de petites histoires, petits livres etc | N. Pierret 0497 57 11 81

Anthisnes: **Réunion Vie féminine** | Local de l'église | 3^e lundi du mois | 13h30-16h30 | M^{me} Piron 04 371 50 23

Limont: **Psychomotricité parents/enfants** (9 mois-2 ans 1/2) | Ecole Communale | 16h45-18h30 | A. Attout 0490 45 79 49 | Sanchez 0471 54 27 99

Les mardis

Anthisnes: **Badminton** (6-12 ans) | 16h-19h | Badminton (6-9 ans) | 15h45-17h15 | Salle communale | R. Motkin 0472 53 20 09

Anthisnes: **Cours d'anglais UF2** | Ecole communale | 18h-21h | Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthisnes | secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – info@promsoc-stgeorges.be – www.promsoc-stgeorges.be

Limont: **Danse** (éveil 4-6 ans) 17h15-18h | Classique (12-15 ans) 18h-19h15 | Danse (Classique Adultes) | Ecole communale | F. Jurdan 0485 43 00 07 – condrozdanse@hotmail.be

Tavier: **Arts plastiques** | Maison de l'Enfance | 16h30-17h30 | Atelier 3D – sculpture, modelage de la terre, papier mâché, assemblages, bricolages, etc... | N. Pierret 0497 57 11 81

Vien: **Tennis de table** | Salle du Val Pierrys | 18h30 | Débutants et séniors | M. Ledent 0473 33 41 16

Un mardi sur deux

Villers-Aux-Tours: **Ateliers de calligraphie** | rue Saint Donat 30 | 14h-16h | Initiation et perfectionnement | V. Halin 0479 67 76 44 – valerie.halin@skynet.be – www.calligraphie.be

Les mercredis

Anthisnes: **Cours de piano** | 13h-15h30 | G. Baptiste Académie O.V.A. 04 384 60 11

Anthisnes: **Football entraînement jeunes** | RSCA | 17h30 | secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com

Hody: **ZUMBA ados/adultes** | Li Hody's | 19h30-20h30 | C. Latour 0476 75 38 40

Hody: **Atelier A te lire** | Bibliothèque communale d'Anthisnes | 18h-20h | Lecture musicale et balade en poésie – *Parce que bien lire la poésie, c'est déjà devenir poète* | Franck Pillonetto 04 223 01 90 – franckphones@gmail.com

Lagrange: **Atelier coupe-couture** | Maison de village | 14h et 17h | 17h – 22h | Femmes Prévoyantes Socialistes – Manuela Tarabella 0473 40 14 02

Limont: **Danse** (enfants classique I & II) 15h-17h30 | Danse (Enfants classique III) 17h30-18h30 | Danse (Jazz enfants) 19h-20h15 | Ecole communale | F. Jurdan 0485 43 00 07 – condrozdanse@hotmail.be

Ouffet: **Cours d'anglais UF2 et 5** | 18h-21h | Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthisnes | secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – info@promsoc-stgeorges.be – www.promsoc-stgeorges.be

Tavier: **L'Eveil accueille les 3-12 ans** | Ecole communale | 12h-18h | Passage du car à midi dans les écoles de la commune | 04 383 67 93

Vien: **Gymnastique** (Maternelles) 16h-17h | Gymnastique (Primaires) 17h15-18h15 | Seniors (gym douce) 10h-11h | Gymnastique (Adultes) 18h30-20h | Salle du Val Pierrys | C. Guilmot 0473 61 81 00

Les derniers mercredis du mois

Anthisnes: **Soirée jeux de plateau** | Avouerie d'Anthisnes | 18h-24h | F. Schenk 04 383 63 90 – frederic@avouerie.be – www.avouerie.be

Anthisnes: **Goûter mensuel de l'Amicale des 3x20 d'Anthisnes** | Salle communale d'Anthisnes | 14h-18h | Amicale des 3x20 | C. Rixhon 04 383 64 91 – 0474 74 75 77

Les jeudis

Anthisnes: **Atelier Théâtre** (6-11 ans) | 16h-18h | Salle communale | Théâtre universitaire de Liège 04 366 52 95 – www.turlg.be

Ouffet: **Cours d'anglais UF1** | 18h-21h | Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthisnes | Secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – info@promsoc-stgeorges.be – www.promsoc-stgeorges.be

Anthisnes: **Chorale La Choranthises** | Château de l'Avouerie | 18h30 | Femmes Prévoyantes Socialistes en col. avec Avouerie d'Anthisnes ASBL | B. Cleuren 04 383 62 90 – info@avouerie.be – www.avouerie.be

Hody: **Permanences informatiques et Internet** | Bibliothèque communale d'Anthisnes | 15h30 à 19h | Gratuit | Solange Julien 04 383 77 24 – bibliotheque@anthisnes.be

Vien: **Pétanque** | rue de la libération 1 | 19h30 | Pour tou(te)s | La Boule Anthisnoise 04 383 62 32

Limont: **Danse – Funk/pop** (5-7ans) 17h-18h | (8-11 ans) 18h-19h | (12-18 ans G1) 19h-20h | (12-18 ans G2) 20h-21h | Ecole communale | Céline Latour 0476 75 38 40

Les vendredis

Anthisnes: **Football entraînement jeunes** | RSCA | 17h30 | secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com

Anthisnes: **Formation musicale** | Ecole communale | 16h-17h40 | M^{me} Monseur 04 384 60 11

Limont: **Danse – Funk/pop** (5-7ans) 17h-18h | (8-11 ans) 18h-19h | (12-15 ans G1) 19h-20h | (12-15 ans G2) 21h-22h | Ecole communale | Céline Latour 0476 75 38 40

Les premiers vendredis du mois

Anthisnes: **Les soirées zythologie de l'Avouerie** | Avouerie d'Anthisnes | 18h30 | E. Hendrixx 0498 87 99 70 – eric@avouerie.be – www.avouerie.be

Les samedis

Anthisnes: **Patro** | Place d'Anthisnes | 14h-17h | C. Clinquart 0477 03 11 91 – www.patro-tavier.be

Anthisnes: **Football match** | RSCA | secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com

Lagrange: **Cours de Yoga** | Maison de village | 10h-11h | M^{me} C. Richelot 0477 41 18 57

Limont: **Danse** | Ecole communale | F. Jurdan 0485 43 00 07 – condrozdanse@hotmail.be

Tavier: **Club d'échecs** | Maison de l'Enfance | 9h30-12h30 | J. Cultiaux 04 383 65 11 – echecanthisnes@hotmail.com

Les premiers samedis du mois

Vien: **Site de démo-compostage** | Les Pierrys | 10h-12h | Site ouvert d'avril à novembre | M. Evans 0476 84 43 15 – M. Dunnebeil 0491 88 24 46 – michel.evans@anthisnes.be

Anthisnes: **Heure du livre** | Bibliothèque d'Anthisnes | 10h-11h30 | dès 5 ans | La bibliothèque 04 383 77 24 – bibliotheque@anthisnes.be

Un samedi sur deux

Villers-aux-Tours: **Ateliers de calligraphie** | rue Saint Donat 30 | 14h-16h | Initiation et perfectionnement | V. Halin 0479 67 76 44 – valerie.halin@skynet.be – www.calligraphie.be

Les dimanches

Anthisnes: **Football adulte** | RSCA | J-L Halart 0474 22 77 01 – secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com